

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Commune de GRESSE en VERCORS

N° 2026-22

Séance du lundi 30 mars 2026 à 14h00

Le Conseil Municipal, dûment convoqué le 26 mars 2026 par monsieur Rémi Goube, maire, s'est réuni en mairie ce jour.

**Présents :** Rémi Goube, Frédéric Froment, Elisabeth Martin, Olivier Bridelance, Michel-Pierre Pécou, Julia Grassler, Cloé Dimier, Bernadette Vallier, Marc Algoud, Frédéric Reumaux.

**Représentée :** Caroline Sauer par Cloé Dimier

**Secrétaire :** Frédéric Froment

**2026-22 : Approbation du Budget Primitif 2026 du Budget Annexe Equipements Touristiques**

Monsieur le Maire demande au conseil municipal de se prononcer sur le budget primitif 2026 du budget annexe des équipements touristiques. L'ensemble des crédits par chapitre et opérations, en dépenses et en recettes, section de fonctionnement et d'investissement, sont présentés. Le budget s'établit ainsi :

Budget primitif 2026	
<b>Fonctionnement-dépenses</b>	<b>498 299.24 €</b>
011 – Charges à caractère général	120 298.85 €
012 – Charges de personnel et frais assimilés	155 000.00 €
042 – Opérations d'ordre de transfert entre sections	216 500.39 €
65 – Autres charges de gestion courante	2 000.00 €
66 – Charges financières	4 500.00 €
<b>Fonctionnement - Recettes</b>	<b>498 299.24 €</b>
002 – Résultat d'exploitation reporté	115 723.03 €
042 – Opérations d'ordre de transfert entre section	58 576.21 €
70 – Produits des services, du domaine et ventes diverses	124 000.00 €
74 – Subvention d'exploitation	200 000.00 €
<b>Investissement - Dépenses</b>	<b>282 325.63 €</b>
040 – Opérations d'ordre de transfert entre section	58 576.21 €
16 – Emprunts et dettes assimilées	11 000.00 €
20 – Immobilisations incorporelles	53 749.42 €
21 – Immobilisations corporelles	159 000.00 €
<b>Investissement - Recettes</b>	<b>282 325.63 €</b>
001 – Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	65 825.24 €
040 – Opérations d'ordre de transfert entre sections	216 500.39 €

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, approuve le budget primitif 2026 du Budget Annexe Equipements touristiques au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement et au niveau du chapitre pour la section d'investissement.

VOTANTS : 11          POUR : 11          CONTRE : 0          BLANC ou NUL : 0

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessous

Gresse-en-Vercors, le 30 mars 2026

Monsieur Rémi Goube

Maire

